

Sandweiler, le 23 mars 2018

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du Conseil Communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil Communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le jeudi 29 mars 2018 à 16h00.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

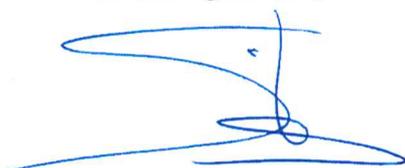
1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Infiltrations d'eau au hall de tennis à Sandweiler - Autorisation d'ester en justice
3. Convention de prestation de cours de natation au cycle 4
4. Modification du règlement des cadeaux alloués au personnel communal et aux membres du conseil communal
5. Modification des règlements relatifs aux subsides alloués aux étudiants pour les études post-primaires et supérieures
6. Nouveau règlement relatif aux subventions communales pour la carte de type « Seniorekaart » et la carte de type « M-Pass »
7. Abrogation du règlement pour l'obtention d'une subvention pour l'achat de la carte « Jumbo »
8. Dons alloués aux associations et organismes
9. Nomination du délégué aux transports publics
10. Nomination d'un membre suppléant pour la commission consultative communale d'intégration
11. Approbation d'un acte notarié no.10.805 du 14 mars 2018
12. Questions des conseillers et du public

Séance non publique

13. Démission d'un fonctionnaire communal
14. Création d'un poste dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique
15. Changement d'un poste d'ingénieur technicien en poste de la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

**Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,**



18, rue Principale
L-5240 Sandweiler

Boîte postale 11
L-5201 Sandweiler

Tél.: +352 35 97 11
Fax: +352 35 79 66



info@sandweiler.lu
www.sandweiler.lu